


Forum 4: Achats durables d'équipement informatique – ensemble, faisons bouger les choses

Experts: Valérie Bronchi, Katharina Meyer, Marc Vachoux

Modération: Ruth Freiermuth Knuchel

Conférence sur les marchés publics durables
10 mai 2022




 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

BKB

Beschaffungskonferenz des Bundes
Conférence des achats de la Confédération
Conferenza degli acquisti della Confederazione

KBOB

Koordinationskonferenz der Bau- und Liegenschaftsorgane
der öffentlichen Bauherren
Conférence de coordination des services de la construction
et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics
Conferenza di coordinamento degli organi della costruzione
e degli immobili dei committenti pubblici

 Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associazion da las Vischnancas Svizras

 BPUK DTAP DCPA

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere





Programme

-
1. Accueil et informations sur le déroulement
 2. Introduction aux défis écologiques et sociaux dans le secteur TIC
 3. Les outils et sources d'information pour effectuer des achats durables d'équipement informatique
 4. Présentation du Partenariat des Achats Informatiques Romands (PAIR)
 5. Le dernier appel d'offre du PAIR: un exemple concret d'achat responsable
 6. Le Circular and Fair ICT Pact (CFIT): Collaborer pour renforcer la position des acheteurs publics sur le marché
 7. Conclusions
-



1. Accueil et informations sur le déroulement

- **Présentation des intervenant.e.s**
- **Ce Forum est un lieu de discussion:**
 - Vous êtes invités à poser vos questions et partager vos expériences
- **Les règles de Chatham house s'appliquent:**
 - Toutes les personnes présentes font librement usage des informations qu'elles reçoivent, sans toutefois révéler l'identité et l'affiliation d'un orateur ou d'autres participants.



2. Introduction aux défis écologiques et sociaux liés dans le secteur TIC





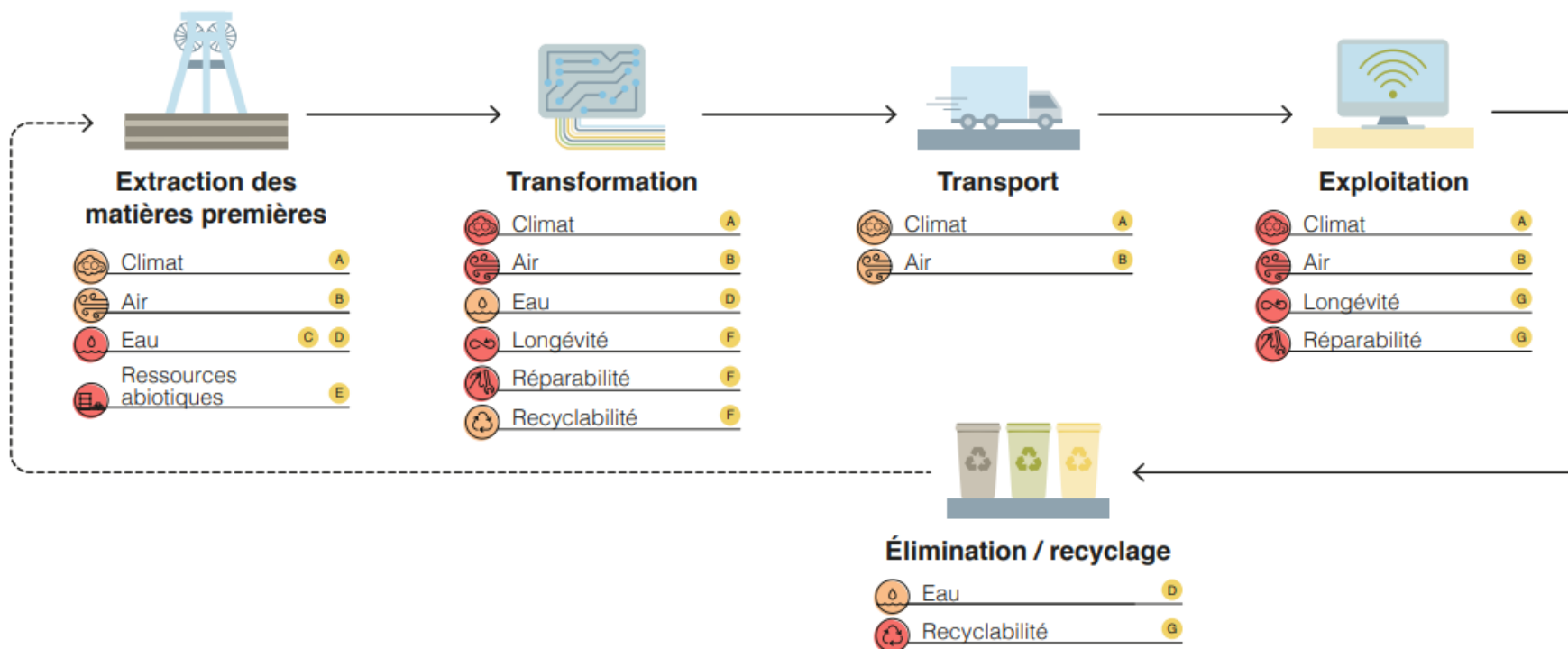
2. Les hotspots écologiques

MOYENS DE TÉLÉCOMMUNICATION ET INFORMATIQUE

Phases du cycle de vie



Critères environnementaux et critères relevant du cycle de vie

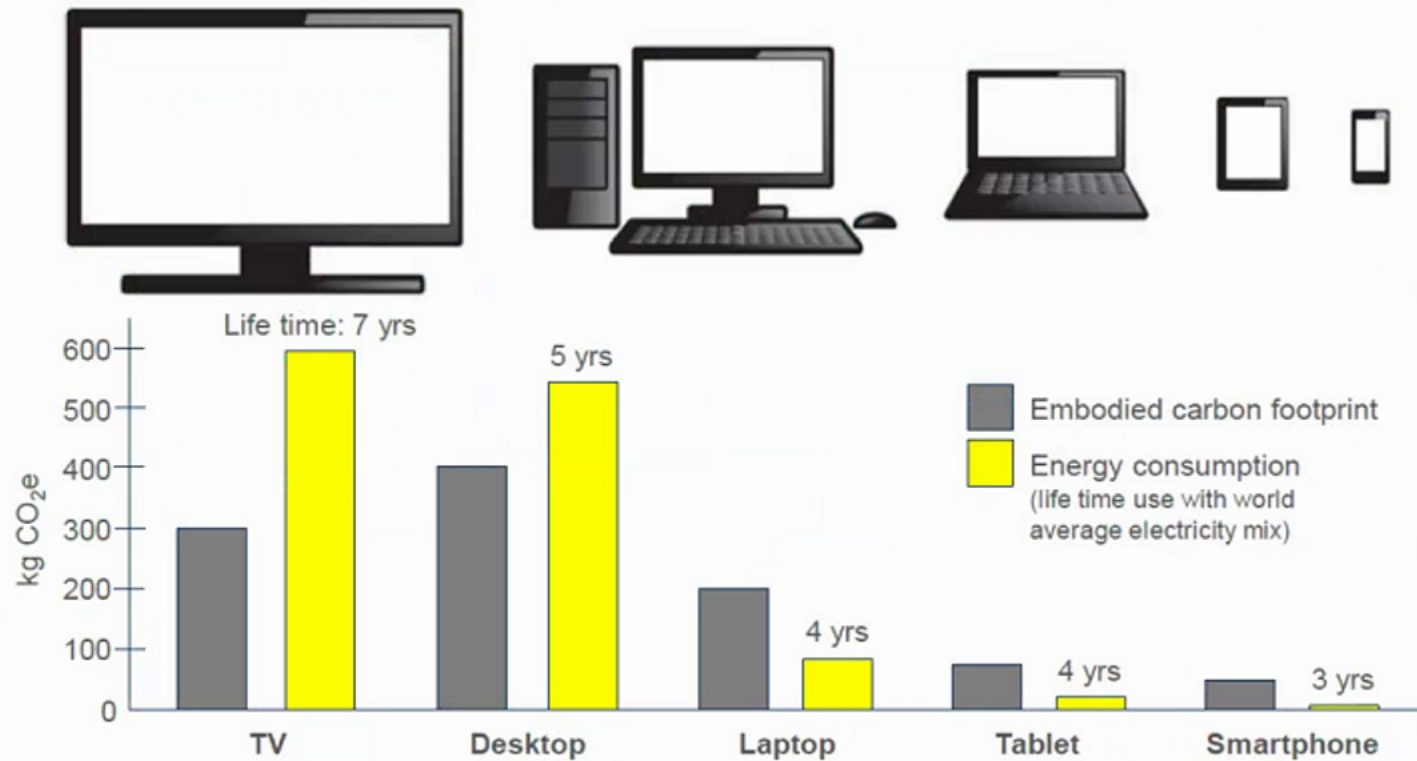


Quelle: BAFU, 2019, Matrice de pertinence

<https://www.woeb.swiss/documents/matrice-de-pertinence-guide-a-lintention-des-acheteurs-et-des-services-demandeurs-45>



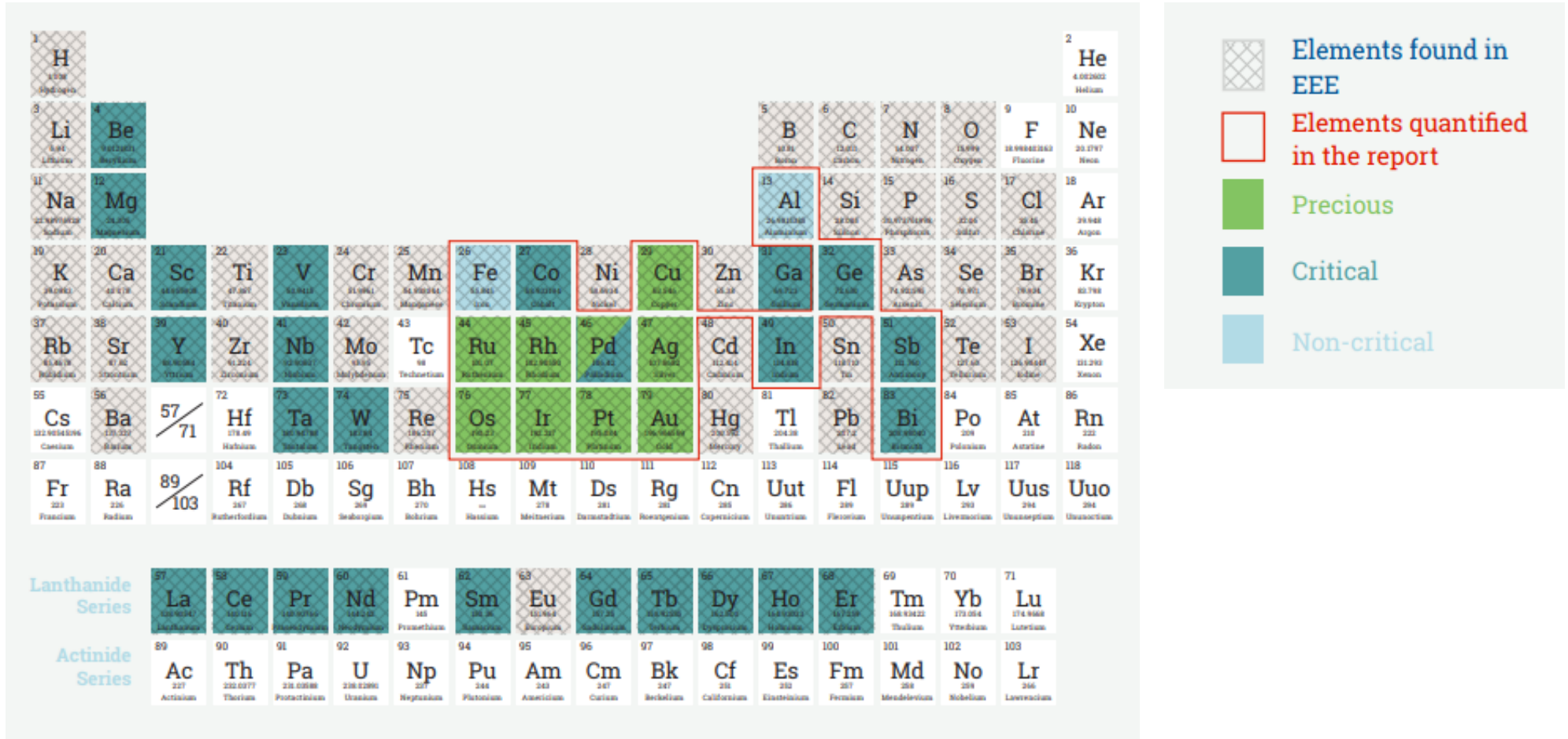
2. Selon le type de produit, c'est la phase de production ou celle d'utilisation qui contribue le plus à l'impact climatique



Estimated embodied carbon footprint and use (active lifetime) carbon footprint for common end user ICT devices. Source: Malmudin and Lunden (2018)



2. Le recyclage ne résout pas tous les problèmes



Quelle: The Global E-waste Monitor 2020
https://www.itu.int/en/ITU-D/Environment/Documents/Toolbox/GEM_2020_def.pdf



2. Défis écologiques: Conclusions pour les ordinateurs portables

- Prolonger la durée de vie des appareils, notamment en choisissant des produits réparables et avec des pièces de rechange disponibles longtemps
- Evaluer la possibilité de louer (service-as-a-product) ou d'acheter des appareils reconditionnés
- Améliorer le mode de production en exigeant des produits certifiés (labels) et une bonne gestion des aspects environnementaux tout au long de la chaîne de production (certificat ISO 14001 par ex.)
- Choisir des appareils qui consomment peu d'électricité et qui peuvent être facilement recyclés



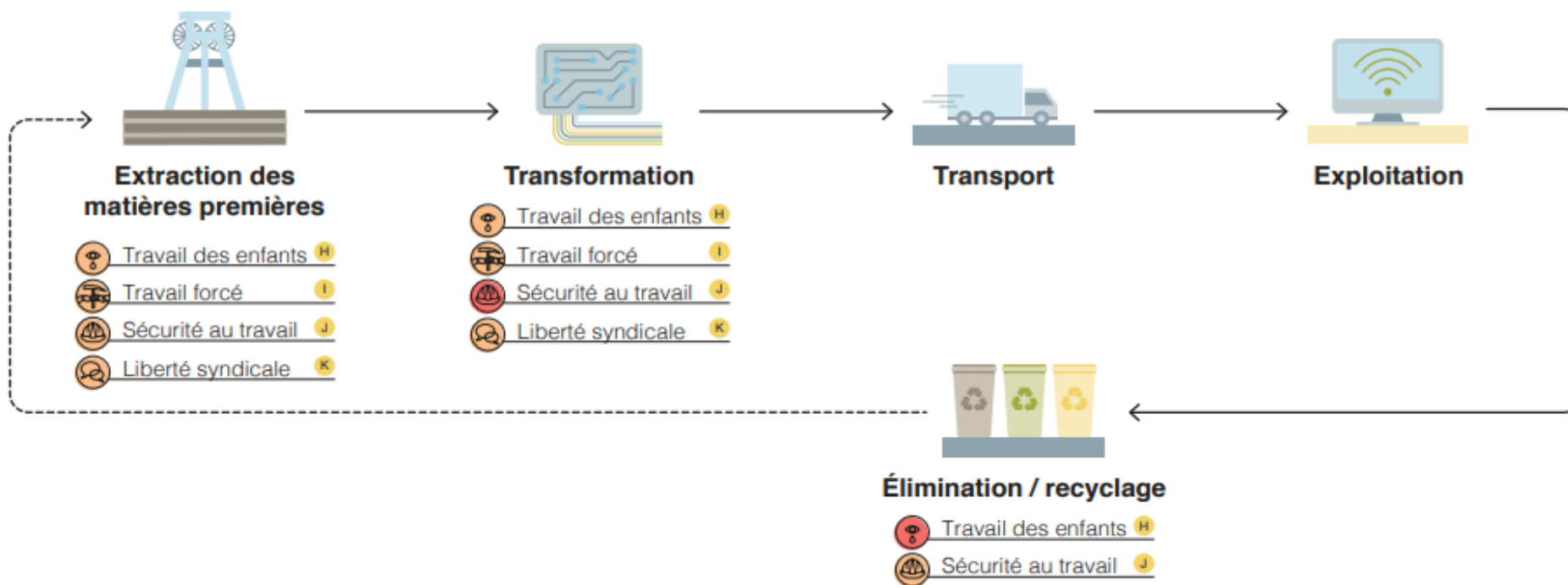
2. Les hotspots sociaux

MOYENS DE TÉLÉCOMMUNICATION ET INFORMATIQUE

Phases du cycle de vie



Critères sociaux





2. Aperçu des critères sociaux pour les prestations à exécuter à l'étranger

8 conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur 4 thèmes :

Travail des enfants (n° 138, 182)	Travail forcé (n° 29, 105)	Liberté syndicale (n° 87, 98)	Discrimination (n°. 100, 111)
--------------------------------------	-------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

Conditions de participation obligatoires pour les soumissionnaires et les sous-traitants → priorité !

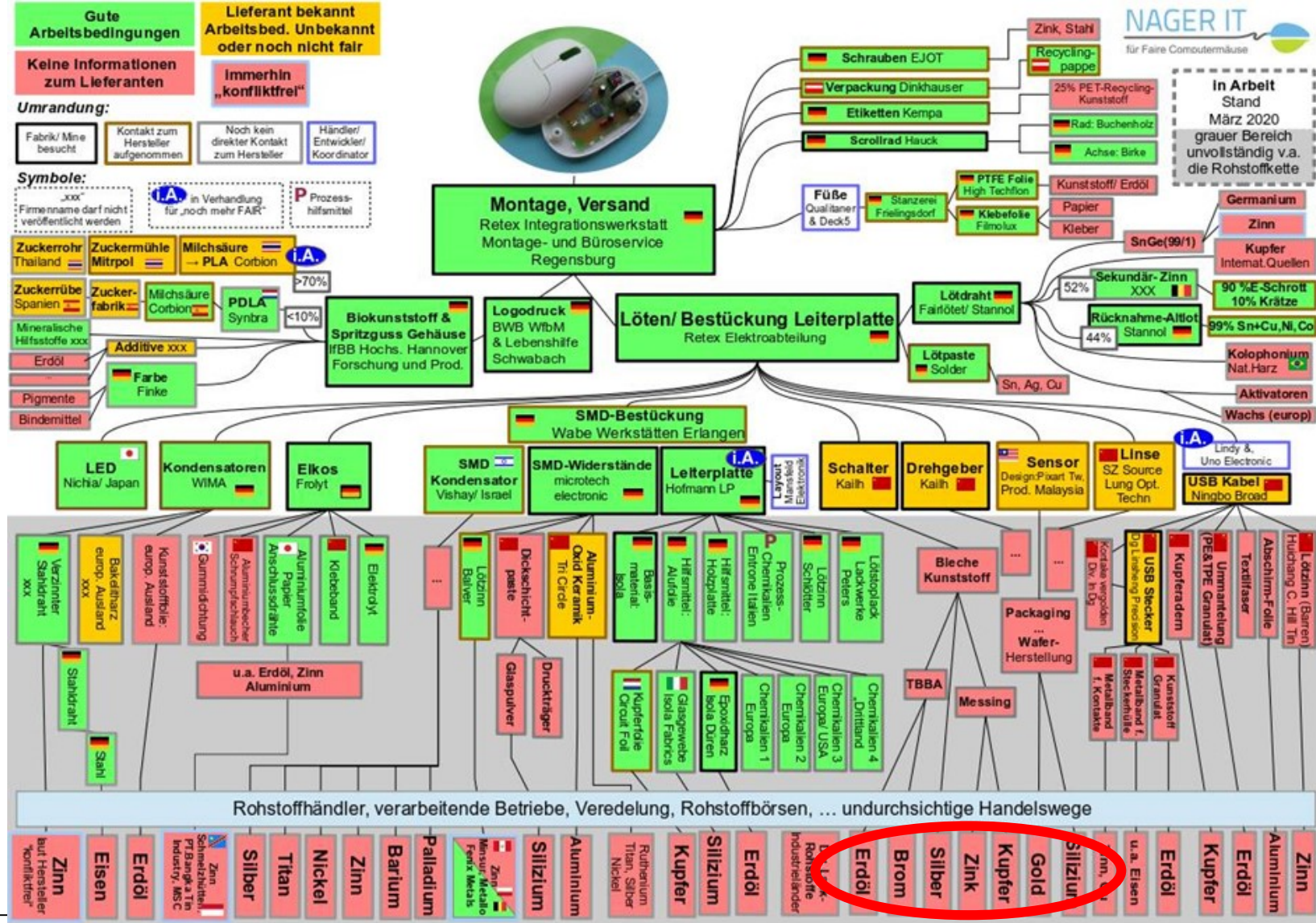
Principes inscrits dans d'autres conventions de l'OIT, à condition que la Suisse les ait ratifiées :

Santé et sécurité au travail (n° 62, 115, 119, 120, 136, 139, 162, 170, 174)	Protection contre heures de travail excessives et droit au repos (n° 132, 14, 153)	Protection de la maternité (n° 183, 136)	Protection des jeunes (n° 6, 136)
---	---	---	--------------------------------------

L'adjudicateur peut exiger le respect d'autres principes sociaux comme condition de participation



2. La longueur des chaînes de valeur : Exemple concret





2. Défis sociaux: Conclusions pour les ordinateurs portables

- Prolonger la durée de vie des appareils, notamment en choisissant des produits réparables et avec des pièces de rechange disponibles longtemps
- Exiger de la transparence tout au long de la chaîne de production
- Améliorer le mode de production en exigeant des produits certifiés (labels), un code de conduite et une politique d'approvisionnement
- Convenir de la mise en place de contrôle ponctuel dans les usines.



3. Les outils et sources d'information pour effectuer des achats durables d'équipement informatique

MATRICE DE PERTINENCE – GUIDE À L'INTENTION DES ACHETEURS ET DES SERVICES DEMANDEURS

Avant tout achat, il faut pouvoir déterminer clairement et pour chaque catégorie de produits quels sont les thèmes ou aspects du développement durable qui doivent particulièrement attirer l'attention. L'analyse présentée ci-dessous les propose, classe écologiquement et selon son intérêt la classe de développement des catégories de produits mentionnées par rapport à leur responsabilité en matière de chaque catégorie, les critères identifiés et des pistes d'actions.

La présente matrice de pertinence s'inspire de la norme ISO 26000 (2017) Achats responsables. Elle a été établie sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEN) par la société Quantis en collaboration avec un groupe d'accompagnement issu du groupe spécialisé Durabilité de la Confédération suisse (CfA). Elle repose sur une analyse qualitative d'éléments existants pour les catégories de produits traités. Tous les détails figurent dans le rapport de base.

État avril 2021

Catégories de produits

EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE BUREAU ET D'ENTREPRISE Tableaux, ordinateurs, tablettes, smartphones, imprimantes, scanners, caméras, projecteurs, etc.	MAIRES ET OUTILS FOURNISSEURS DE BUREAU Fournitures de bureau, matériel de bureau, etc.	BIJOUXERIE, V.C. APPARELS DE PRÉSENTATION, ACCESSOIRES Montres, bijoux, lunettes, etc.	BIÈRES ET SERVICES LIQUIDES LIÉGÉS OU SÈCHES Bière, vin, jus, etc.
PRODUITS CHIMIQUES ET MÉTIERS Produits de nettoyage, produits chimiques, etc.	MÉTIERS DE TÉLÉCOMMUNICATION ET APPARELS Téléphones, tablettes, etc.	APPARELS MÉNAGERS ÉLECTRIQUES Réfrigérateurs, machines à laver, etc.	MÉTALLERIE Outils, etc.
VÉHICULES À MOYENS, PIÈCES DE RÉCHANGE, OUTILS DE TRAVAIL, V.C. ENTRETIEN ET RÉPARATION Véhicules, pièces, etc.	TEXTILES ET VÊTEMENTS Vêtements, etc.	COMBUSTIBLES FOSSILES Carburants, etc.	PHOTOCOPIEURS Appareils, etc.

EU GPP criteria

Labelinfo.ch

Pour y voir plus clair dans la jungle des labels

Nom de la mention ou Groupe de produits

Les dix mentions les plus recherchées (10 Résultats)

PAP – Plateforme de connaissances sur les achats publics responsables

Informations et instruments pour des achats publics responsables en Suisse

www.pap.swiss

Toolbox achats responsables suisse

Contexte, cadre légal et méthodologie

Introduction aux achats responsables

pap.swiss/toolbox

Le Conseil fédéral > Chancellerie fédérale

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Chancellerie fédérale CHf

Q chercher

Thèmes A-Z

Soutien au gouvernement | Droits politiques | Transformation numérique et gouvernance de l'informatique | Documentation | La Chancellerie fédérale

Page d'accueil > Transformation numérique et gouvernance de l'informatique > Directives informatiques > Processus et méthodes > P025 - Normes énergétiques et environnementales pour l'acquisition de l'infrastructure TIC

< Directives informatiques

Processus et méthodes

P025 - Normes énergétiques et environnementales pour l'acquisition de l'infrastructure TIC

Le présent document introduit des consignes pour définir les critères écologiques pour l'acquisition des produits TIC standard. L'application de ces critères peut réduire la consommation de ressources des systèmes informatiques, en particulier la consommation d'électricité, les frais qu'elle

ITC Standards Map

Circular & Fair ICT Pact



4. Présentation du Partenariat des Achats Informatiques Romands (PAIR)



[ACCUEIL](#) [INFORMATIONS UTILES](#) [ESPACE MEMBRES](#) [CONTACT](#)





4. Qui est le PAIR 1/2

Le Partenariat des Achats Informatiques Romands (PAIR) est une association sans but lucratif avec les objectifs suivants :

- Définir et réunir les besoins communs de ses membres afin de leur permettre d'acquérir, aux meilleures conditions, des produits et prestations liés aux technologies de l'information et de la communication;
- Elaborer et lancer, à cette fin, les appels d'offres en respectant les dispositions relatives aux marchés publics et décider des adjudications;
- Faire reconnaître ses membres par les fournisseurs, afin qu'ils bénéficient des conditions préférentielles négociées par le PAIR, dans les contrats qu'ils concluent;
- Favoriser les échanges de connaissances, compétences et expériences individuelles entre les différents membres.

<https://achats-pair.ch/>



4. Qui est le PAIR 2/2

Fondé en 2000, le PAIR est un partenariat constitué d'entités issues de tous les cantons romands :

- administrations publiques,
- villes ou associations de communes,
- établissements de droit public,
- entités publiques opérant au moyen d'un droit exclusif ou particulier dans les domaines de l'approvisionnement en eau, en énergie et dans celui des transports et des télécommunications,
- établissements privés des cantons romands, subventionnés à plus de 50 % par des fonds publics.

En 2022 le PAIR regroupe 52 membres.



4. Conseils aux acheteurs qui aimeraient mutualiser

Le comité doit être constitué d'une équipe pluridisciplinaire – professionnels des achats, de l'informatique et aussi des questions environnementales. Un appel d'offre reste un exercice exigeant.

L'intérêt commun prime. En pratique la marge de manœuvre est faible sur du matériel microinformatique. Peu de besoin de consensus.

Difficultés par rapport à la taille du marché. Constat que le marché s'est resserré. Moins de soumissionnaires sur chaque lots.

Le travail pour se mettre d'accord n'est pas très important. Ce sont les plus gros acheteurs (membres du comité) qui définissent les critères des lots, avec des options mineures (plus de mémoire, meilleur processeur, etc.).



5. Le dernier appel d'offre du PAIR: un exemple concret d'achat responsable

Appel d'offres public pour l'acquisition de matériel informatique 2022 – 2023
Annexe H Déclaration d'engagement du respect des principes du développement durable

PAIR PARTENARIAT DES ACHATS INFORMATIQUES ROMANDES

"Le développement durable est un développement qui permet de couvrir les besoins actuels sans diminuer la capacité des générations futures de couvrir leurs propres besoins". Commission Brundtland 1987.
L'entreprise soussignée s'engage à respecter dans sa gestion les principes du développement durable en prenant en compte ses trois aspects, soit l'environnemental, l'économique et le social.
L'entreprise soussignée s'engage à respecter elle-même les principes énoncés ci-dessous. De même, elle garantit que ses sous-traitants et ses principaux fournisseurs respectent lesdits principes :

- Aspect environnemental**
 - Production et utilisation privilégiée de produits et de matériaux provenant d'une exploitation durable de ressources naturelles.
 - Utilisation privilégiée de matériaux et/ou de produits les moins nocifs pour l'environnement en tenant compte de tout leur cycle de vie (origine, matières premières, fabrication, distribution, utilisation, réparation, élimination, etc.).
 - Utilisation privilégiée d'énergies renouvelables et de matériaux recyclés.
 - Diminution maximale des émissions de toxiques et de gaz à effet de serre.
 - Réduction maximale du volume des déchets générés par son exploitation.
 - Récupération, recyclage de ses déchets ainsi que leur élimination en respectant l'environnement.
 - Utilisation privilégiée des modes de transport ayant le moins d'impact négatif sur l'environnement.
 - Prise de toutes les mesures utiles afin de diminuer les impacts de l'entreprise sur le réchauffement climatique.
 - Utilisation de méthodes d'extraction et d'exploitation respectueuses.
- Aspect économique**
 - Utilisation et gestion de manière parcimonieuse des ressources premières, etc.).
 - Consommation de produits solides, à fonctionnalité élevée et réparables.
 - Exploitation des ressources des régions d'approvisionnement en considérant l'approvisionnement des générations futures.
 - Paiement d'un prix permettant une juste rémunération des leur assurant de pouvoir faire face à leurs besoins, tels que la protection sociale.
 - Respect d'une transparence totale permettant une confiance financière, de la politique de gestion, des politiques commerciales premières ou des produits finis, des plans et programmes de développement.
 - Tenue d'une comptabilité officielle.
- Aspect social**
 - Pour une entreprise domiciliée en Suisse ayant un ou plusieurs principaux fournisseurs en Suisse**
Les dispositions légales en matière de droit suisse du travail.
 - Pour une entreprise domiciliée en Suisse ayant un ou plusieurs principaux fournisseurs domiciliés à l'étranger**
Le respect des dispositions légales en matière de droit suisse du travail.

Partenariat des achats informatiques romands – Centrale commune d'achat
Accueil - lundi-vendredi, 8h-12h / 14h-18h



Appel d'offres public pour l'acquisition de matériel informatique 2022 - 2023		Annexe E - Responsabilité sociétale	
Soumissionnaire		Réponses du soumissionnaire	
No.	Critères d'évaluation	Cocher la réponse qui convient 1 réponse par question	
60	Responsabilité sociétale (60%)	Preuve, référence à une annexe, commentaire, explication	
	Pratique d'approvisionnement responsable	Non	Oui
	Le soumissionnaire dispose-t-il d'une politique d'approvisionnement qui tienne compte de la performance de ses fournisseurs en matière d'impact sur les droits de l'homme et du travail ?	Non	Oui
	Le soumissionnaire précise, pour les types de fournisseurs ci-dessous, si cette performance est intégrée	Non	Oui
		Le soumissionnaire fournit un document (en français ou en anglais) décrivant comment la performance de ses fournisseurs en matière d'impact sur les droits de l'homme et du travail est prise en compte dans ses décisions d'approvisionnement. Indiquer l'endroit exact dans le document où se trouve cette justification, p. ex. lien url, numéro de page et de paragraphe(s) précis.	
		Le soumissionnaire fournit un document (en français ou en anglais) décrivant comment la performance de ses fournisseurs en matière d'impact sur les droits de l'homme et du travail est prise en compte dans ses décisions d'approvisionnement. Indiquer l'endroit exact dans le document où se trouve cette justification, p. ex. lien url, numéro de page et de paragraphe(s) précis.	





5. Informations générales

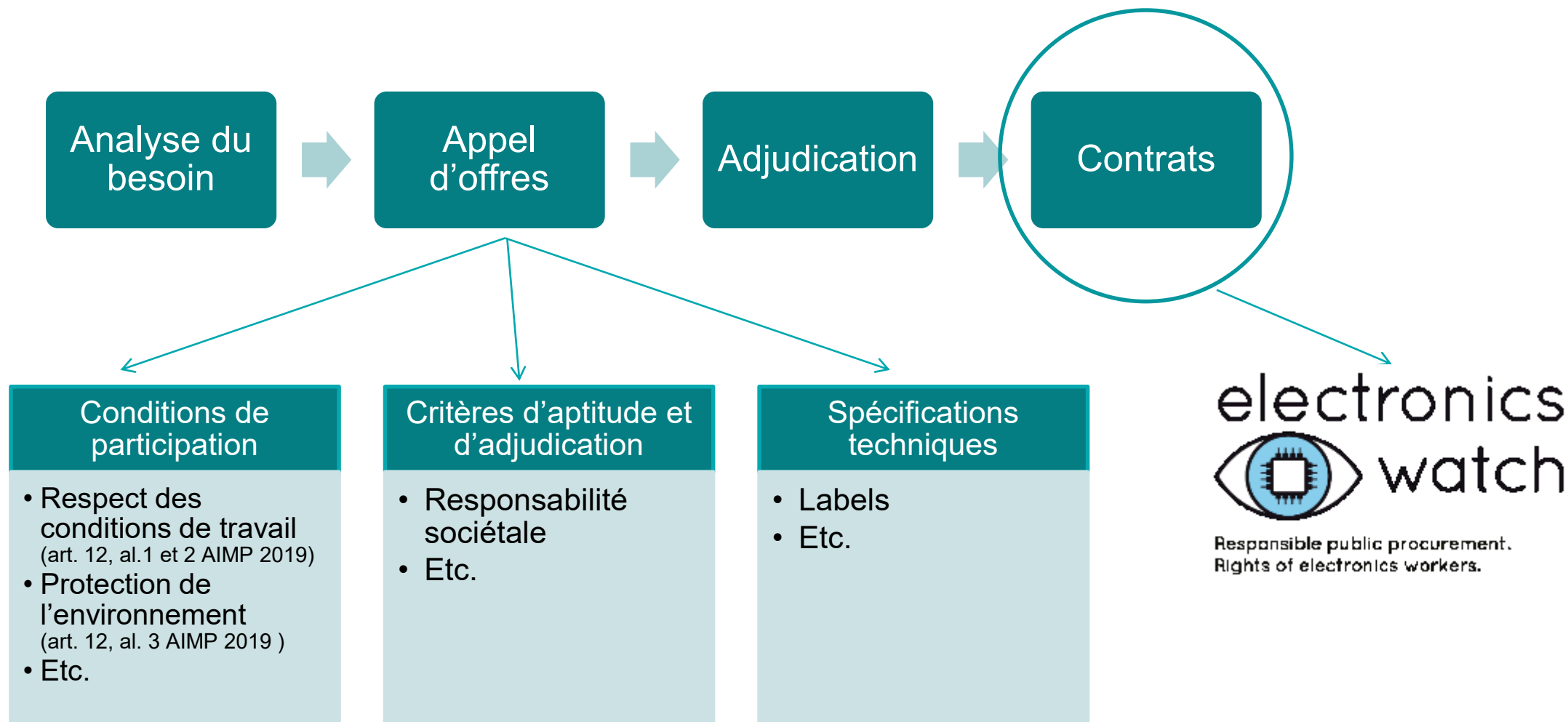
- Appel d'offres pour la période contractuelle 2022-2023, contrat cadre
- Procédure ouverte, 4 lots

No. lot	Objets	Adjudicataires
Lot 1	Ordinateurs de bureau (19'700)	2
Lot 2	Ecrans (26'800)	2
Lot 3	Ordinateurs ultra-portables (24'200)	2
Lot 4	Imprimantes (2100)	2

- Démarche



5. Aspects de durabilité





5. Vue d'ensemble des critères environnementaux

	Exigences	Type de critère
1	Attester de l'existence d'une politique d'entreprise respectant les normes de protection de l'environnement (art. 16 dossier) Preuves: attestation de signataire de la convention Swico Recycling; et certificat ISO 14001 ou équivalent	Critère d'aptitude
2	S'engager à respecter les principes du développement durable (art. 16 dossier, annexe H) Preuves: déclaration (=annexe H) datée et signée	Critère d'aptitude
3	Exigences de garantie: 36 mois (art. 24, annexe B) Preuves: déclaration (N.B: durée d'exploitation escomptée: 5 ans, art. 9 dossier)	Spécification technique
4	EPEAT Gold, ou un écolabel de type I (annexe D) Preuves: certificat valide	Spécification technique
5	Critère de qualité technique et écologique du modèle de l'offre (art. 28 dossier) Preuves: tests	Critère d'adjudication



5. Vue d'ensemble des critères de responsabilité sociétale

	Exigences	Type de critère
1	Acceptation de la divulgation de la liste des usines (art. 15 dossier, annexe B, Electronics Watch) Preuves: déclaration	Critère d'aptitude
2	S'engager à respecter les principes du développement durable (art. 16 dossier, annexe H): <ul style="list-style-type: none">• Respect des 8 conventions OIT (conditions de participation)• Transparence (divulgation de la liste des usines)• Information et audits Preuves: déclaration (=annexe H) datée et signée	Critère d'aptitude et conditions de participation
3	Responsabilité sociétale (annexe E): <ul style="list-style-type: none">• Politique d'approvisionnement• Code de conduite et sa mise en œuvre• Etc. Preuves: réponses aux questions de l'annexe E et diverses autres preuves	Critère d'adjudication/ Critère d'aptitude pondéré



5. Pondération des critères d'adjudication

	Critère	Pondération	Sous-critère	Pondérations relatives et absolues							
				Lot 1		Lot 2		Lot 3		Lot 4	
				Rel	Abs	Rel	Abs	Rel	Abs	Rel	Abs
1	Qualité technique et écologique du modèle de l'offre (selon les tests)	40%	Environnement	22%	9%	25%	10%	25%	10%	25%	10%
			Construction / montage	20%	8%	10%	4%	20%	8%	20%	8%
			Ergonomie	20%	8%	20%	8%	17%	7%	20%	8%
			Performances	28%	11%	33%	13%	23%	9%	25%	10%
			Plus-values techniques	10%	4%	12%	5%	15%	6%	10%	4%
				Relative				Absolue			
2	Coût	35%	Prix configuration offerte	80%				28.0%			
			Coûts des options	20%				7.0%			
3	Qualité de l'organisation	15%	Avant-vente et commande	60%				9.0%			
			Services optionnels	30%				4.5%			
			Support	10%				1.5%			
4	Responsabilité sociétale	10%		100%				10.0%			



5. Retours d'expérience sur les critères environnementaux et de responsabilité sociétale

- Travail important pour identifier et formuler les critères puis pour dépouiller les offres
- Marché très restreint, peu d'offres
- Conclusion: Maintenir les critères environnementaux et de responsabilité sociétale tout en les simplifiant

S'appuyer au maximum sur les **labels** !

- Bien comprendre leur portée (environnement et sociétale)
- S'assurer de leur diffusion (étude de marché)

5. Digression: L'utilisation des labels

Procédure d'appel d'offres selon les règles de l'OMC

- Possibilité d'exiger un label **si de nombreux soumissionnaires sont certifiés** par celui-ci et si tous les critères du label s'appliquent à l'objet du mandat
- Définir les spécifications techniques ou les critères d'adjudication **selon les critères** d'un label et **exiger l'obtention du label comme preuve**
- Accepter **les preuves équivalentes**
- Vérification de la conformité aux critères simplifiée grâce à la certification par un label



Tous les labels/standards ne couvrent pas tous les critères, tous les acteur.rice.s de chaîne d'approvisionnement et ne sont pas tous contrôlés par des tiers indépendants.



5. Digression: L'utilisation des labels/standards

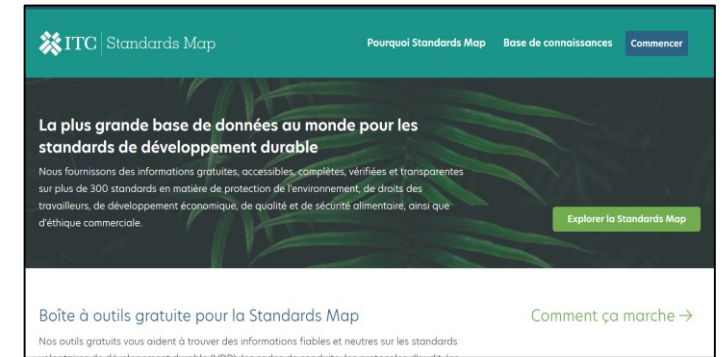
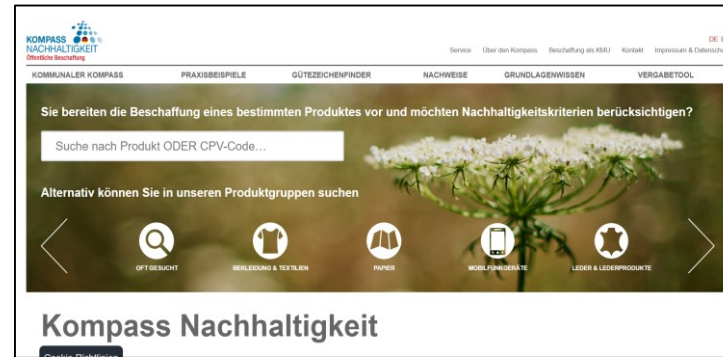
- Défis:
 - Tous les labels/standards ne couvrent pas tous les critères et tous les acteur.rice.s de la chaîne d'approvisionnement
 - et ne sont pas tous contrôlés par des tiers indépendants.

- Outils:

www.labelinfo.ch

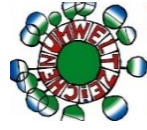
www.kompass-nachhaltigkeit.de

www.standardsmap.org





5. Digression: Exemples de labels



Labels étatiques portant sur plusieurs critères

- Label écologique de l'UE
- Blauer Engel
- Nordic Ecolabel
- Österreichisches Umweltzeichen

Nombreuses catégories de produits

Différents critères

Crédibilité grâce au contrôle du gouvernement

Labels sectoriels

- TCO Certified (informatique)
- EPEAT
- Labels d'organisations sectorielles ou de privés
- Mécanismes de contrôle transparents
- Critères ecolog. et soc.

Labels d'efficacité énergétique

- Étiquette-énergie
- Energy Star



Initiatives

entrepreneuriales et normes industrielles

- Responsible Business Alliance (RBA)
- SA8000
- ISO14001
- EcoVadis
- Amfori BSCI

Initiatives et organisations non gouvernementales

- Electronics Watch
- Fair Labor Association





5. Proposition de critère d'adjudication social: Pratique d'approvisionnement responsable

Le soumissionnaire dispose-t-il d'une politique d'approvisionnement qui tient compte, dans ses décisions d'approvisionnement, de la performance de ses fournisseurs en matière d'impact sur les droits de l'homme et du travail ?

Preuves: dépôt d'un document ou lien internet décrivant comment la performance de ses fournisseurs en matière d'impact sur les droits de l'homme et du travail est prise en compte dans ses décisions d'approvisionnement. Indiquer l'endroit exact dans le document où se trouve cette justification, p.ex. lien url, numéro de page et de paragraphe/alinéa, ...

100%

Le document décrit comment la performance en matière d'impact sur les droits de l'homme et du travail de ses fournisseurs, des usines d'assemblages, des usines de fabrication des composants, des fonderies et des exploitations minières de sa chaîne d'approvisionnement est prise en compte.

50%

Le document décrit comment la performance en matière d'impact sur les droits de l'homme et du travail de ses fournisseurs et d'au moins 2 des 4 éléments décrits plus haut est prise en compte.

0%

Non, le soumissionnaire ne dispose d'aucune politique en matière d'approvisionnement.



5. Proposition de critère d'adjudication social: Code de conduite responsable

Le soumissionnaire dispose-t-il de code de conduite ou d'un document similaire ?

Preuves : dépôt d'un document ou lien internet où se trouvent les références précises dans le document (par exemple, numéro de page, chapitre, paragraphe) et comment le soumissionnaire engage ses fournisseurs.

100%

Le document contient des références aux huit conventions fondamentales de l'OIT et une obligation pour les fournisseurs contractuelles directes de se conformer au code.

50%

Le document contient des références aux 8 conventions fondamentales de l'OIT.

0%

Non, le soumissionnaire ne dispose pas d'un tel document.



5. Affiliation à Electronics Watch



Les oreilles, les yeux et les mains

des acheteurs publics

pour faire respecter les droits des ouvrier.e.s

en collaboration avec les partenaires de monitoring de la société civile des régions de production

<https://electronicswatch.org>



5. Affiliation à Electronics Watch



[Boîte à outils pour les acheteurs publics](#) :

- **Conditions contractuelles d'Electronics Watch** : exigences du contractant, y compris le code de conduite
- **Electronics Watch Contract Conditions with Guidance for Contractors** : explications des clauses contractuelles
- **Guide opérationnel du contractant d'Electronics Watch** : résultats souhaités définis par les conditions contractuelles d'Electronics Watch et manière dont les contractants les obtiennent
- **Guide de remédiation aux frais de recrutement et coûts associés des ouvrier.e.s migrant.e.s** : aide les acheteurs publics et leurs fournisseurs à remédier aux risques de servitude pour dettes causés par les frais de recrutement et les coûts connexes
- **Lignes directrices sur les meilleures pratiques dans la prévention de la fatigue oculaire lors de la vérification des écrans** : aide les acheteurs publics à travailler avec les fournisseurs pour protéger la vue des employés qui examinent les écrans sous des lumières vives
- **Droits des ouvrier.e.s chinois.e.s pendant l'épidémie de 2020** : orientation pour les acheteurs publics - aide les acheteurs publics et leurs fournisseurs à protéger les droits des travailleurs en Chine pendant l'épidémie de coronavirus



6. Circular and Fair ICT Pact (CFIT): Collaborer pour renforcer la position des acheteurs publics sur le marché

- Partenariat international d'acheteurs et d'acheteuses
- Accélérer la transition vers des équipements TIC équitables et conformes aux principes de l'économie circulaire grâce à des critères communs
- Depuis juin 2021
- Actuellement : Pays-Bas, Belgique, Autriche, Allemagne, Norvège, Angleterre, régions de Flandres et de Wallonie (BE), Canada et Suisse
- Focalisation sur les ordinateurs portables et les smartphones pour l'instant

<https://circularandfairictpact.com/>





6. Objectifs pour 2030



Les ordinateurs portables/smartphones « circulaires » et équitables sont largement répandus sur le marché

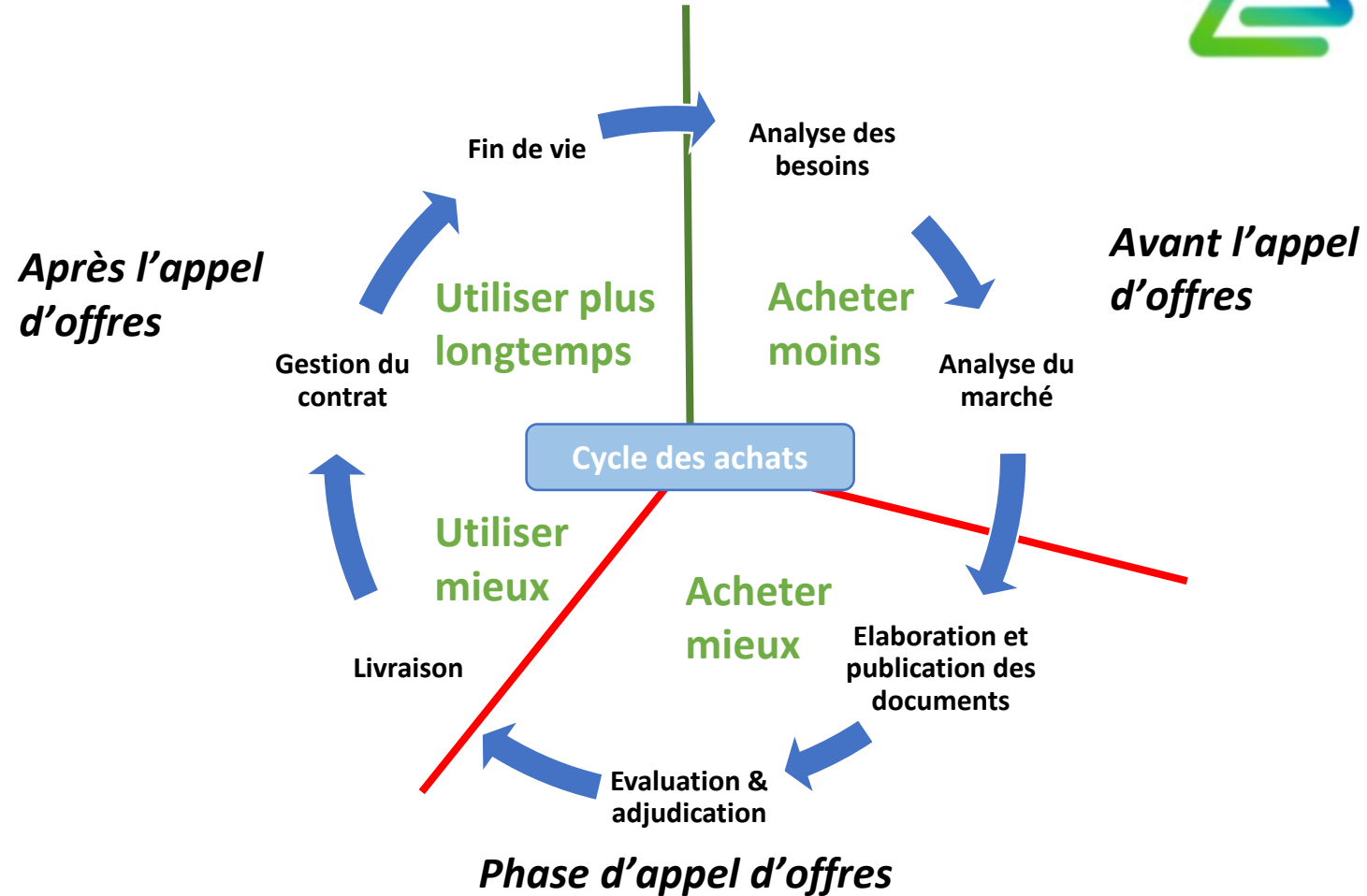
Les émissions de CO2 des produits TIC sont réduites

Les chaînes de valeur sont transparentes et équitables

Créer une demande commune et interagir d'égal à égal avec le marché



6. L'approche du CFIT



Economie circulaire

Energie et climat

Produits chimiques

Conditions de travail équitables (fair)



6. Vos possibilités de participation



- Participation au groupe d'acheteurs.euses suisses
- Adhésion au CFIT en tant qu'organisation acheteuse
- Participation à des groupes de travail internationaux

Les avantages:

- Vous profitez de l'échange de connaissances et d'expériences au niveau national et international.
- Vous vous mettez en réseau et trouvez éventuellement des partenaires pour des achats groupés.
- Votre engagement en faveur de l'achat responsable est visible et a plus de poids.
- Votre position vis-à-vis des fournisseurs est renforcée.
- Sans engagement financier



7. Conclusions

- Utiliser les instruments disponibles : PAP, standard P025, critères GPP de l'UE, fiche d'information Toolbox (en préparation), labels, Electronics Watch.
 - Regrouper les achats
 - Oser franchir le pas : "Acheter durable, c'est gérable !"
 - Participer au CFIT :
 - Adhérer directement
 - Rejoindre le groupe suisse
- Aide à relever les défis ensemble, partager les expériences et les pratiques, renforcer la position vis-à-vis des acteurs du marché, améliorer le dialogue, aider à trouver des personnes intéressées par le regroupement d'achats



Merci beaucoup pour votre attention!

Etat de Vaud, Bureau de la durabilité

valerie.bronchi@vd.ch

Partenariat des Achats Informatiques Romands (PAIR)

presidence@achats-pair.ch

Service des marchés publics écologiques (OFEV)

oekologische-beschaffung@bafu.admin.ch

Centre de conseil sur les marchés publics sociaux (SECO)

info.dain@seco.admin.ch



Organisation du CFIT

